

COMMUNE DE CHOOZ

Le Maire

à

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux

Chooz, le 15/06/2023

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité(e) à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en
mairie, salle du conseil :

Le jeudi 22 juin 2023 à 18H30

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations
distinguées.

Le Maire

Jean Marie BARREDA

ORDRE DU JOUR

I – AFFAIRES FINANCIERES

I-A – Déplacement annuel des associations – Augmentation de la participation
financière de la Commune à compter de 2023

I-B – Foyer logements – Vente de la cuisine équipée à une collectivité

I-C – Subventions 2023 – 4ème dotation

I-D – Application du décret tertiaire – Convention avec la Communauté de
Communes Ardenne Rives de Meuse

I-E – Ile du Graviat – Acquisition d'une parcelle pour l'euro symbolique

II – AFFAIRES ECONOMIQUE ET TRAVAUX

II-A – MAPA 02-2022 – Changement de la couverture de la HALLE de Chooz – Réfection isolation bâtiment de la HALLE – Modification n°01

II-B - Fédération d'Energie des Ardennes - Eclairage public – Amélioration énergétique – Petit Chooz – 23 points lumineux

III – PERSONNEL COMMUNAL

III-A – Avancement de grade – Création de postes

III-B – Création d’emplois saisonniers filières technique et administrative

IV – ADMINISTRATION GENERALE

IV-A – Bâtiment communal – Carrefour des Bonniers - Convention de mise à disposition

IV-B – Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse – Modification des statuts

IV-C – Travaux lieu-dit « Trieux des Sartelles » - Mise en place d’un poste de transformation électrique – Convention de servitude

IV-D – Séjour été – Participation des familles

IV-E – Bâtiment communal – Convention de mise à disposition à Cuir Lunaire – Prorogation - Avenant 13

IV-F – Occupation du domaine public – Encaissement redevance GRDF

V QUESTIONS DIVERSES

V-A - Etat des dépenses engagées par Mr le Maire dans le cadre de la délégation de signature octroyée par le Conseil Municipal.

V -B - Acquisition de parcelles boisées